

CONSEIL MUNICIPAL – ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE

du Lundi 29/04/2024 – 19h00 

SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

A – AFFAIRES GÉNÉRALES

1. Location d'un local communal à vocation commerciale

page 3

1 – LOCATION D'UN LOCAL COMMUNAL A VOCATION COMMERCIALE

Rapporteur : Monsieur COLLAS

La commune est propriétaire d'un local commercial situé en rez-de-chaussée et situé au 532, rue Saint Fiacre. Ce local était précédemment loué par la Commune à un boucher dont la société a malheureusement été mise en liquidation judiciaire en fin d'année 2023. Ce local commercial étant disponible, il est aujourd'hui proposé de le louer à compter du 25 Avril 2024 à un repreneur.

Aussi, il est proposé de louer ce local sur la base d'un bail commercial de 9 ans de type 3 / 6 /9 moyennant un loyer mensuel défini de la manière suivante :

- 400€ HT par mois du 25 avril 2024 (au prorata du mois) au 31 décembre 2024,
- 500€ HT par mois du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025,
- 600 € HT par mois du 1er juillet 2025 au 31 décembre 2025,
- 700 € HT par mois du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026,
- 800 € HT par mois à compter du 1er juillet 2026.

Ce local commercial est composé d'un palier, un local commercial avec lave-mains, une chambre froide, une réserve avec évier, W.C. et un laboratoire.

Les charges (eau, électricité, chauffage, téléphone, impôts locaux) resteront à la charge du locataire.

Le projet de bail commercial est annexé au présent ordre du jour.

Proposition de délibération au Conseil Municipal :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition du rapporteur,

APPROUVE le bail joint en annexe pour le local commercial situé au 532, rue Saint Fiacre, quartier d'Aubevoye,

AUTORISE Monsieur le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer le bail de location pour ce local commercial ainsi que toutes les pièces s'y rapportant,

S'ENGAGE à inscrire la recette au budget annexe « Local Commercial ».